COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RECTIFICATIF

Appel à projets FEADER : 7,5 millions d'euros en faveur des infrastructures collectives d'irrigation

Matinik, 12 novanm 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les porteurs de la modification portée sur l'enveloppe financière de l'appel à projets « *Création, réhabilitation, modernisation, extension et animation d'ouvrages collectifs pour l'irrigation* », au titre du Plan Stratégique National - FEADER 2023-2027.

L'enveloppe s'élève à 7,5 millions d'euros, et non de 7 millions d'euros comme mentionné dans le communiqué de presse du 6 octobre 2026.

Cette revalorisation de l'enveloppe permet de renforcer l'accompagnement des exploitations agricoles face aux défis du changement climatique.

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site **www.europe-martinique.com**

Les candidatures devront être déposées en ligne via la plateforme **EURO-PAC** **sur le dispositif 73.07 jusqu'au vendredi 4 décembre 2026 à 12h**.

Pour toute information complémentaire, relative au dispositif et à l'accompagnement des porteurs de projets : appui.europe@collectivitedemartinique.mq.